

Réponses de la liste Ecolo-Groen Ixelles

Comment la RainbowHouse Brussels utilisera vos réponses:

1. Les questions listées dans ce document reprennent les revendications formulées par la RainbowHouse, coupole des associations LGBTQI+ en région bruxelloise, avant la Belgian Pride 2018. Elles sont à la fois précises et ouvertes, et permettent aux listes de candidats de faire valoir leurs projets, en s'appuyant également sur l'expérience acquise et l'état des politiques déjà lancées dans leurs communes.

2. **La RainbowHouse adresse ce questionnaire aux candidat.e.s via les Fédérations régionales des partis politiques**, pour garantir que ceux-ci soient traités de manière équitable. Le questionnaire est aussi publié sur notre site, de manière à être rendu accessible aux listes indépendantes dont nous n'aurions pas les contacts.

3. **La RainbowHouse ne publiera que les réponses retournées par les listes communales de candidat.e.s.** C'est en effet à cet échelon que le choix des électeurs se fera, dans un contexte local qui varie selon les bilans des collèges sortants et selon les situations locales.

4. **La RainbowHouse mettra en ligne les réponses reçues sur son site.** Les réponses seront accessibles par commune et par parti. La RainbowHouse publiera régulièrement des analyses sur le nombre de réponses reçues et sur leur qualité.

5. **La RainbowHouse ne prendra en aucun cas position en faveur d'un parti donné.**

Introduction

La vie des personnes se joue en premier lieu dans leur rue, quartier, commune ou ville, de résidence comme de passage. Une politique locale a donc un impact énorme sur la vie quotidienne de chaque citoyen.ne, y compris sur celle des habitant.e.s LGBTQI+. Voilà pourquoi la Belgian Pride met en 2018 les communes et les villes sous les projecteurs, ou mieux encore : sous l'arc-en-ciel !

Au niveau fédéral et social, les 15 dernières années ont été fortement engagées dans une amélioration de la législation en faveur de l'égalité et du respect des personnes LGBTQI+. Nos lois ont fait de grands pas en avant, mais la société ne suit pas toujours le mouvement au même rythme. Et nous remarquons que la sensation de bien-être ou de sécurité pour les LGBTQI+ ne progresse pas, comme l'attestent les études de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

Toujours plus de la moitié des personnes LGBTQI+ n'ose faire son coming out sur le lieu de travail. Le nombre de suicides reste très élevé, les adolescent.e.s sont particulièrement touché.e.s. Et après chaque agression homo- lesbo-, bi-, trans- ou inter-phobe dans la rue, l'habituelle réaction se fait entendre : "vous feriez mieux de ne pas vous balader n'importe où main dans la main".

Les plus précaires d'entre nous restent les plus touché.e.s et victimes de ces discriminations.

Les communes et les institutions locales peuvent et doivent faire la différence, et surtout prendre leurs responsabilités pour le bien-être de tou.te.s leurs habitant .e.s ! La plupart des mesures ci-dessous visent à garantir la prévention ou la réaction à des actes (discrimination, harcèlement, stigmatisation) qui constituent des délits. Si la liste qui suit n'est pas parfaitement exhaustive, elle montre cependant l'ampleur du chantier encore à mener.

E = Existant

O = Oui

N = Non

CT : Court terme (dès le début ou au cours de la première moitié du mandat)

MT = Moyen terme (avant la fin du mandat)

LT = Long terme (fin de mandat ou suivant(s))

1. **Une politique structurelle d'égalité des chances pour la commune**

		E	O	N	CT	MT	LT
1	Un service en charge de l'égalité des chances Un.e échevin.e explicitement en charge de l'égalité des chances						
1-11	Envisagez-vous de vous doter d'un service en charge de l'égalité des chances ?	E					
1-11b	Détaillez : Ixelles dispose d'un service de l'Egalité des chances. Ce service continuera à exister si Ecolo-Groen entre dans la majorité.						
1-12	Envisagez-vous de nommer un.e échevin.e explicitement en charge de l'égalité des chances ?	E					
1-12b	Détaillez : C'est une compétence qui existe au sein du Collège depuis plusieurs années. Ecolo-Groen s'engage à ce que cette compétence soit à nouveau dans les mains d'un.e échevin.e au sein du Collège en cas d'entrée dans la majorité.						
1-2	Un plan d'action pour l'émancipation et l'égalité de tou.s.tes ;						
1-20	Pensez-vous élaborer un tel plan pour la commune ?		O		CT		
1-21	Pensez-vous, notamment, que ce plan doit couvrir les orientations sexuelles, les identités de genre, les caractères sexuels et l'ensemble des personnes LGBTQI+, quel que soit leur statut social (travailleu.r.ses du sexe, migrant.e.s, réfugié.e.s, etc.), mais également tous les autres aspects des identités des résident.e.s de la commune, en reconnaissant leur caractère pluriel et intersectionnel ?		O		CT		

1-21b	<p>Détaillez : Ixelles a toujours eu à cœur d'être une commune ouverte et accueillante des différents publics. Peu importe le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le handicap, les croyances ou non croyances, l'état de santé etc, chacun·e doit bénéficier d'un traitement égal par la commune.</p> <p>Pour Ecolo-Groen Ixelles, reconnaître le caractère pluriel et intersectionnel est la clé. On ne peut mener à bien une politique d'égalité des chances sans en tenir compte dans la réflexion et sans développer des politiques qui en tiennent compte. Nous sommes conscient·e·s que les identités minorisées sont diverses, une identité n'est jamais uni-dimensionnelle. Nous serons attentives et attentifs au respect et à la prise en compte de cette diversité.</p> <p>Le Conseil communal a adopté différentes motions (parfois à l'initiative du groupe Ecolo-Groen) et plans visant les minorités, notamment les personnes réfugié·e·s ou sans papiers. La commune a également participé à diverses actions liées au genre et aux orientations sexuelles (campagne All Genders Welcome, Pride, etc.).</p> <p>Le budget sensible au genre permet également de mener des politiques en faveur de l'égalité femmes-hommes.</p> <p>Les politiques menées doivent être évaluées et doivent toujours s'adapter à la situation.</p> <p>Nous pensons que chaque nouvelle législature devrait inclure un tel plan d'action pour l'émancipation et l'égalité. Cela doit être fait après consultation et en partenariat avec le monde associatif et les expert·e·s. Il est important que ce plan s'applique à tous les domaines politiques de la commune. Il doit donc être soutenu et approuvé par le Conseil communal afin que l'ensemble du Collège le respecte.</p> <p>D'autre part, si ECOLO-GROEN obtient le mayorat, nous nous engageons à ce que notre candidat Bourgmestre s'implique totalement à permettre la mise en place, l'évaluation, et l'adaptation de ce plan.</p>				
1-22	<p>Envisagez-vous de détailler les mesures à prendre pour chacune des thématiques énoncées et y associer un calendrier et un budget ?</p>	O	CT		
1-22b	<p>Chacun des thèmes mentionnés doit en effet être abordé et faire l'objet de mesures concrètes. Étant donné que nous souhaitons élaborer ce plan d'action avec le milieu associatif, des expert·e·s, il semble prématuré de dire comment cela se produira. Évidemment, le calendrier et le budget nécessaire doivent faire partie du plan d'action au moment où il doit être approuvé par le conseil municipal.</p>				
1-23	<p>Pensez-vous faire de ce plan un outil confié à l'échevin·e et au service responsable, pour leur permettre de solliciter les autres services et ainsi peser pour l'affectation de moyens effectifs à des actions favorisant réellement l'émancipation et l'égalité ?</p>	O	CT		
1-23b	<p>Détaillez : Nous voyons l'Echevin·e de l'Égalité des chances et le Service Égalité des chances comme les coordinateurs du plan d'action : ils ont un certain nombre de choses à accomplir eux-mêmes et doivent encourager les autres échevins et services à réaliser leur part du plan. Afin d'éviter que cela ne devienne une «bataille» à chaque fois, il est important que le plan d'action pour l'émancipation et l'égalité soit approuvé par le Conseil communal afin qu'il ne s'agisse pas d'une option mais d'une affectation pour chaque échevinat.</p>				

1-24	<p>Ce plan doit avoir pour objectif de favoriser une démarche de "mainstreaming" et d'évaluation, plutôt que de multiplier les actions nouvelles. Il ne s'agit donc pas d'une démarche forcément coûteuse.</p> <p>Souhaitez-vous reprendre et étendre la logique du budget "sensible au genre", pour évaluer l'impact des actions financées sur l'égalité ?</p>		O				MT	
1-24b	<p>Détaillez : Le principe de budget sensible au genre a été élaboré au niveau d'instances régionales par des écologistes, notamment Christos Doulkeridis, notre tête de liste. Il va de soi que nous poursuivrons en ce sens à Ixelles.</p> <p>De même qu'une démarche de « mainstreaming » devra être entreprise lors de la prochaine législature.</p>							
1-25	<p>Permettez-vous que le service en charge de l'égalité des chances puisse recevoir les plaintes concernant les discriminations et la stigmatisation (d'usager.e.s ou de salarié.e.s de la commune) grâce à un système accessible dans tous les services publics gérés directement par la commune ou par délégation par un autre opérateur (intercommunales, ASBL, etc) ?</p>			N				
1-25b	<p>Détaillez : Nous ne pensons pas que ce soit le rôle du Service de l'Egalité des chances. Il existe d'autres instances communales, régionales ou fédérales pour traiter les plaintes. Citons en exemple, le service Ombudsman d'Ixelles, l'Ombudsman régional ou encore Unia et l'Institut pour l'égalité entre hommes et femmes.</p> <p>Pour ce qui est du personnel communal, il est primordial que le Service interne de prévention et protection au travail (SIPP) soit formé à gérer ces plaintes.</p> <p>Afin d'établir et de mener à bien sa politique, le Service Egalité des chances doit pouvoir recevoir des informations quant aux plaintes, mais de manière anonyme.</p>							
1-26	<p>Garantissez-vous que la commune s'engage à suivre les engagements qui ont déjà été pris et assurera l'évaluation des politiques menées sur ces sujets ?</p>		O			CT		
	<p>Détaillez : Les engagements pris doivent être respectés. L'évaluation des politiques publiques est un point porté par Ecolo-Groen à tous les niveaux de pouvoir. Nous voyons cette évaluation également comme point de départ de la préparation du nouveau plan d'action pour l'émancipation et l'égalité que nous souhaitons établir au début de la nouvelle période politique, en collaboration avec le milieu associatif et les expert.e.s. Comme dit plus haut, si ECOLO-GROEN obtient le mayorat, nous nous engageons à ce que notre candidat Bourgmestre s'implique totalement à permettre la mise en place, l'évaluation, et l'adaptation de ce plan.</p>							
2	<p><u>La commune soutient ses agent.e.s</u></p> <p>La plupart des mesures d'information et de formation qui apparaissent dans le présent document permettent aux agents communaux de mieux savoir réagir aux situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions</p> <p>La commune a également, parmi ses agents, des personnes LGBTQI+ ainsi que d'autres identités minorisées :</p>							

2-1	Vous engagez-vous à ce que ces agents puissent être en sécurité dans l'exercice de leurs fonctions, et bénéficier, le cas échéant, du système de plainte décrit au point 1 (1-25) ?	E					
2-2	Vous engagez-vous à ce que ces agents puissent bénéficier, lors du recrutement ou du déroulement de carrière, d'un fort engagement de la Commune en faveur d'une bonne représentativité et d'une égalité de traitement ?	E					
2-3	À terme, adopterez-vous et mettrez-vous en œuvre un "Plan Diversité" tel que proposé par la Région de Bruxelles-Capitale ?	E					
3	<u>La commune engagée pour la visibilité et la participation dans les activités culturelles</u>						
3-11	Considérez-vous que la programmation culturelle doit être pensée pour accueillir de manière représentative les identités de tou.te.s ?		O		CT		
3-11b	<p>Détaillez : Ixelles est un terreau fertile en terme de culture, d'actrices et acteurs culturels et de programmation culturelle. Nous regrettons l'abandon par la majorité en place depuis 2006 du Mois de la Culture des Femmes.</p> <p>Nous souhaitons renforcer le soutien aux manifestations et programmations culturelles en lien avec les diversités et le vivre-ensemble quels que soient l'origine, l'âge, les convictions religieuses/philosophiques, le genre, l'identité de genre et l'orientation sexuelle, c'est notre vision XXL de notre commune. Idem concernant l'accueil d'artistes LGBTQI+.</p>						
3-12	Considérez-vous que la programmation culturelle doit être pensée pour s'adresser à tous les publics de la commune ?		O		CT		
3-12b	<p>Détaillez : La culture doit être inclusive et non exclusive.</p> <p>Soutenir une culture inclusive ne signifie pas que chaque pièce de théâtre, chaque exposition ou activité culturelle doit toujours présenter toutes ces identités (la liberté artistique est également très importante), mais dans l'ensemble de la programmation organisée / soutenue par la commune, toutes les identités doivent pouvoir se reconnaître et se sentir bienvenues.</p>						
3-2	Pensez-vous appliquer cela au spectacle vivant, aux expositions, aux débats, ainsi qu'aux fonds des bibliothèques et ludothèques publiques ?		O		CT		

3-2b	Détaillez : Le public jeune doit être une priorité via les bibliothèques et ludothèques. La commune d'Ixelles doit en effet s'assurer que ses propres programmations et institutions veillent à ce que cette diversité soit constamment prise en compte. Lorsqu'il s'agit de subventionner des activités de tiers, les règlements en matière de subventions doivent contenir des dispositions qui récompensent et stimulent la diversité.							
3-3	Pensez-vous organiser cela tout au long de l'année, même si certaines périodes peuvent être plus intenses (exemples : 8 mars, PrideFestival).		O		CT			
3-3b	Détaillez : Certaines dates et certains événements marquent bien entendu davantage ces thématiques et nous entendons les honorer. Mais cette attention pour la visibilité et la participation dans les activités culturelles doit être portée tout au long de l'année.							
4	<u>La commune offre un accueil adapté aux habitant.e.s</u> Ce point s'applique en particulier à l'accueil dans les services de la population (belge et étrangère) et de l'état civil.							
4-10	Mettez-vous tout en œuvre pour vous assurer régulièrement que votre personnel, dans les différents services, est formé à accueillir tous les publics dans des termes et d'une manière pleinement respectueuse de leurs identités et de leurs vécus ?	E						
4-10b	Détaillez : la commune d'Ixelles est engagée depuis plusieurs années dans les campagnes All Genders Welcome.							
4-11	Mettez-vous en place un dispositif pour recueillir les retours des habitant.e.s sur leur expérience à l'accueil ?	E						
4-11b	Détaillez : Outre une enquête de satisfaction, Ixelles dispose d'un service Ombudsman qui gère ces retours des habitant.e.s. Son existence est parfois inconnue des habitant.e.s et c'est donc un service essentiel qui peut encore se développer davantage.							
4-12	Souhaitez-vous que la commune puisse analyser les plaintes reçues par son service en charge de l'égalité des chances, par les agences locales pour l'emploi ou un service délégué, par exemple un service Ombudsman ?	E						
4-12b	Détaillez : Ixelles dispose d'un service Ombudsman. Celui-ci continuera à exister et à se développer si Ecolo-Groen fait partie de la majorité.							

4-2	Vous assurerez-vous que les évolutions du droit sont pleinement prises en compte et que votre personnel a accès aux formations nécessaires (exemple : la nouvelle loi sur le changement d'état civil des personnes transgenres) ?	E					
4-2b	Détaillez : Le personnel communal est formé aux évolutions du droit, comme la réglementation le prévoit. Tout-e habitant-e qui serait confronté à une situation démontrant le contraire doit en faire rapport au service Ombudsman.						
4-3	Vous assurerez-vous également que dans tous les points d'accueil des habitant.e.s (accueil général, antennes de quartier, etc.) des informations visibles soient disponibles pour les personnes qui souhaitent porter plainte pour discrimination ou signaler un abus, les renseignant sur leurs droits, les recours et les soutiens possibles, et les motifs de discrimination reconnus par la législation ?		O		CT		
4-3b	Détaillez : Il est important que la population soit bien informée. Ceci doit se faire via les points d'accueil de la maison communale et des services communaux, le service Ombudsman, le journal communal (Info-XL), le site web de la commune, les réseaux sociaux, les commissariats et antennes de police... Il serait bon que cela soit également communiqué lors des contacts/rencontres avec le habitant-e.s.						
5	<u>La commune facilite l'accueil des enfants et des familles à l'école et dans les crèches</u>						
5-10	Vous assurerez-vous que le personnel enseignant et non-enseignant bénéficie d'informations et de formations sur le respect dû à tous les publics ?		O		CT		
5-1àb	Détaillez : Il est primordial de former le personnel scolaire et para-scolaire. Ceci peut être organisé par la commune en collaboration avec le CPEONS (côté francophone) pour les écoles communales. Pour les autres écoles présentes à Ixelles, la commune peut proposer une offre à laquelle elles pourront s'inscrire. Il doit s'agir d'une formation structurelle.						
5-11	Incluez-vous dans cette information explicitement l'accueil des familles dans lesquelles au moins un parent est LGBTQI+ ?		O		CT		
5-11b	Détaillez : Le cercle familial évolue. Nous nous devons de respecter et inclure chacune des familles. La personne responsable, l'Echevin.e, doit veiller à ce que le contenu tienne compte d'un EVRAS globalisé et du respect des lois.						

5-12	Prendrez-vous en compte le cas des enfants à l'identité LGBTQI+ ou non-binaire, pour réagir à tout cas de stigmatisation ou de harcèlement, quel qu'en soit l'origine ?		O		CT			
5-12b	Détaillez : En 2018, le Conseil communal a adopté une motion concernant le harcèlement sur les réseaux sociaux. Celui-ci doit être combattu partout où il a lieu et donc aussi à l'école, dans tous les cas.							
5-13	Incluez-vous, également, une meilleure représentativité de la diversité des modèles familiaux, d'identités de genre et d'orientations sexuelles dans les supports pédagogiques utilisés ou mis à disposition par les écoles communales (livres, exercices, affiches, etc.) ?		O		CT			
5-13b	Détaillez : Pour ce qui est du matériel produit par les établissements communaux ou la commune, nous nous y engageons. Nous veillerons aussi à encourager l'utilisation de supports pédagogiques extérieurs qui tiennent compte de cette inclusion. Pour les écoles francophones, ceci doit également respecter la circulaire EVRAS.							
5-2	Vous assurerez-vous que les écoles communales systématisent les programmes EVRAS.	E						
5-2b	Détaillez : Les programmes EVRAS sont assurés dans les écoles communales ixelloises depuis plusieurs années. Nous suggérons qu'une évaluation ait lieu avec les actrices et acteurs concerné.e.s et que, le cas échéant, ces programmes soient adaptés et renforcés.							
6	<u>La commune s'engage pour la sécurité de tou.te.s sur la voie publique</u> La commune utilise sa représentation dans les instances de la zone de police:							
6-10	Pour s'assurer que les agents reçoivent une formation adéquate à l'accueil des personnes LGBTQI+ et de toutes les personnes minorisées, en particulier lorsque ces personnes viennent dénoncer des faits de discrimination, de stigmatisation ou de violences discriminatoires (travailleu.r.ses du sexe, migrant.e.s, réfugié.e.s, etc);	E						
6-10b	Détaillez : Le personnel de la zone de police Bruxelles-Capitale-Ixelles peut disposer de la formation dispensée à la Rainbowhouse Brussels. Cette formation est devenue barémique pour inciter davantage d'agents à la suivre. Il existe également des formations liées aux autres discriminations, aux droits humains, etc.							
6-11	Pour s'assurer de la présence de référent.e.s spécialisé.e.s sur les questions LGBTQI+;	E						

6-11b	Détaillez : Il existe une personne de référence. Toutefois, nous suggérons une meilleure et plus large information de son existence.								
6-12	Pour s'assurer que l'accueil dans les commissariats prévoit une information visible sur les droits des personnes minorisées victimes de discriminations et de violences, et sur les structures associatives pouvant les accompagner;		O		CT				
6-12b	Détaillez : Nous pensons qu'un effort en la matière doit être fait dans l'ensemble des commissariats d'Ixelles concernant toutes les discriminations et les droits des personnes minorisées. Nous suggérons de mettre à disposition le matériel qui existe via les campagnes All Genders Welcome, la Région, les services communaux et le secteur associatif. Il est par ailleurs primordial que l'information mise à disposition soit à jour pour les victimes de discriminations et violences (droits, procédures, aide...).								
6-2	La commune sensibilise ses gardiens de la paix et les travailleurs sociaux qu'elle emploie directement ou qui relèvent d'associations subsidiées (telles que l'asbl BRAVVO à Bruxelles-Ville) aux situations de discrimination et de violence vécues par les personnes LGBTQI+ et autres personnes minorisées;		O		CT				
6-2b	Détaillez : Les campagnes All Genders Welcome à destination des travailleuses et travailleurs doivent également toucher ce public.								
6-3	La commune s'engage dans une approche intégrée de ses quartiers, en visant à respecter les droits de toutes les personnes concernées (habitant.e.s, commerces, travailleur.r.ses du sexe, personnes sans domicile, etc.).		O						
6-3b	Détaillez : Le quartier est le premier lieu de vie des personnes. Celles-ci doivent s'y sentir en sécurité et respectées. Afin de mener ces actions, la commune peut/doit s'appuyer sur différents services : égalité des chances, cohésion sociale, solidarité, vie de quartier.								
7	La commune agit pour une action sociale inclusive de tou.te.s Les communes sont responsables, en gestion directe, par délégation à des associations subsidiées, ou par l'intermédiaire du CPAS, de nombreux services accueillant des milliers d'usager.ère.s. Ces personnes sont, souvent, parmi les personnes plus vulnérables que la moyenne du fait de leur situation sociale. Les personnes LGBTQI+ et les autres personnes minorisées qui ont recours à ces services peuvent donc cumuler plusieurs facteurs de vulnérabilité sociale.								

7-1	Vous engagerez-vous pour une formation optimale de tou.te.s les agent.e.s d'accueil concerné.e.s, en reprenant, quand ils existent, les instruments pédagogiques et de formation proposés par les associations:	E					
7-1b	Détaillez : Ixelles participe au processus All Genders Welcome. Ceci peut bien entendu encore être développé.						
7-10	Dans vos services en Maison Communale ?		O		CT		
7-11	Dans vos CPAS ?		O		CT		
7-12	Dans vos organismes proposant des services aux enfants et aux jeunes, en particulier les maisons et les points information jeunesse ?		O		CT		
7-13	Dans vos établissements d'accueil ou de résidence des personnes âgées ?		O		CT		
7-13b	Autre ? Détaillez : Cela peut également être utile dans les services de BinHôme (logements sociaux), de l'hôpital d'Ixelles, de la Maison de la Jeunesse du CPAS (accueil d'enfants), etc.						
7-2	Concernant ces mêmes services, effectuerez-vous :						
7-21	Un diagnostic des besoins et vous informerez-vous auprès des associations compétentes en Région bruxelloise (associations de personnes minorisées et associations professionnelles concernées) ?		O		CT		
7-21b	Détaillez : Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous souhaitons élaborer un plan d'action pour l'émancipation et l'égalité après consultation et en concertation avec le milieu associatif et les expert-e-s. Un tel diagnostic fait partie de l'élaboration du plan d'action.						
7-22	Une analyse pour identifier, sur la base des inventaires de bonnes pratiques recensées en Belgique et en Europe (réalisés par plusieurs projets européens ces dernières années), les actions que votre commune peut reprendre à son compte ?		O		CT		
7-22b	Détaillez : Comme pour le diagnostic, une analyse comparative avec de bons exemples pratiques provenant d'ailleurs doit faire partie de l'élaboration du plan.						
7-23	Une priorisation des actions à mettre en place ?		O		CT		
7-23b	Laquelle : Etant donné que nous voulons élaborer le plan d'action pour l'émancipation et l'égalité avec le milieu associatif et les expert-e-s, il semble prématuré d'indiquer les priorités à définir. Nous pensons qu'il s'agit d'une des parties importantes de ce plan.						

8	<u>La commune prend publiquement position pour l'égalité et l'émancipation</u> La commune témoigne visiblement de son soutien à ces causes :						
8-11	Afficherez-vous les symboles des communautés minorisées lors de leurs principaux événements (exemples : journées internationales, Belgian Pride, etc.), en utilisant, selon les cas, vos bâtiments (drapeaux) et/ou vos supports de communication (journal communal, panneaux d'affichage, etc.) ?	E					
8-11b	Détaillez : le drapeau arc-en-ciel flotte sur la Maison communale durant plusieurs jours entourant le 17 mai, journée mondiale de lutte contre l'homophobie. Ceci ne doit pas être limitatif. Il nous semble important que la commune montre à la population la large diversité de ses habitant·e·s. Ceci peut se faire en publiant des articles sur les activités des différentes communautés minoritaires dans l'Info-XL ou sur le site web de la commune, ceci concourt à promouvoir l'ouverture et le respect mutuels. Cela correspond totalement à notre vision XXL de la commune.						
8-12	Mettez-vous à la disposition du public des informations sur le mouvement associatif LGBTQI+ et d'autres groupes minorisés dans vos structures d'accueil du public ?		O		CT		
8-12b	Détaillez : Les informations sont les bienvenues dans espaces d'accueil. Pour certains services (accueil, centres de jeunes, police,...), nous veillerons activement à ce que les informations soient disponibles pour que les personnes qui ont des questions sachent où elles peuvent aller pour obtenir ces informations.						
8-2	Vous engagez-vous à accuser réception et à vous efforcer de répondre aux sollicitations du milieu associatif issu des communautés minorisées ?						
8-21	Pour l'accès à des infrastructures publiques ?		O		CT		
8-21b	Détaillez : Il n'y a aucune raison pour que ces associations soient traitées différemment des associations qui utilisent déjà ces infrastructures. S'il s'avère que des difficultés spécifiques engendrent un accès moins facile aux associations issues des communautés minorisées, nous travaillerons à l'élimination de ces difficultés.						
8-22	Pour la représentation institutionnelle lors d'événements organisés par ce milieu associatif, y compris concernant la santé et la prévention des personnes (exemple : prévention VIH/SIDA, refus de la sérophobie, etc) ?		O		CT		

8-22b	<p>Détaillez : La commune d'Ixelles participe déjà à certains de ces événements en soutenant des associations. Toutefois, nous pensons qu'un effort supplémentaire peut être fait. Notre groupe a toujours regretté que la Marche de solidarité qui avait lieu le 1^{er} décembre ne parte plus de la Maison communale d'Ixelles comme c'était le cas quand Ecolo-Groen était dans la majorité.</p> <p>Ixelles est une commune ouverte où tout le monde devrait se sentir à l'aise et bienvenue. Nous aimerions montrer cela en étant également présent à ces événements ou manifestations.</p> <p>Par ailleurs, il importera également de s'intéresser à la santé des femmes, et notamment celles issues des communautés minorisées dans la diversité des identités. Nous ferons cela en partenariat avec le monde associatif spécialisé.</p>						
8-23	<p>Pour la participation des institutions communales aux campagnes d'information et de sensibilisation pertinentes (par exemple : All Genders Welcome, proposée annuellement par la RainbowHouse) ?</p>	E					
8-23b	<p>Détaillez : La commune d'Ixelles participe à All Genders Welcome et accueille/ soutient des événements dans le cadre du Pride Festival.</p>						
8-24	<p>Pour un accès égal, à qualité de projet égale, aux subsides communaux ?</p>		O		CT		
8-24b	<p>Détaillez : Nous espérons que cela soit déjà le cas étant donné les réglementations en vigueur. Toutefois, nous pensons que ceci peut être mieux expliqué, communiqué.</p>						
8-3	<p>Vous engagez-vous à vous exprimer de manière claire et visible en réaction à d'éventuels incidents de stigmatisation et de discrimination avérés sur votre territoire ?</p>		O		CT		
8-3b	<p>Détaillez : Nous n'acceptons aucune forme de stigmatisation et de discrimination. Il est important pour nous que le pouvoir communal s'exprime clairement lors de tels incidents via tous les moyens à sa disposition. Ixelles doit être un exemple en la matière.</p>						
8-4	<p>Pensez-vous vous inscrire dans des dynamiques d'amélioration de la situation réelle des personnes LGBTQI+, notamment en sollicitant ces dernière.e.s ou en soutenant des initiatives de santé publique issues des communautés (telles que la Déclaration Communautaire de Paris 2017).</p>		O		CT		

8-4b	<p>Détaillez : Tout comme pour l'élaboration du plan d'action, la consultation du milieu associatif, des expert·e·s et des personnes concernées est primordial. Nous serons attentives·ifs aux sollicitations et aux résolutions/déclarations qui pourraient être adoptées/supportées par la commune d'Ixelles.</p> <p>Nous pensons également que le soutien aux acteurs de prévention de la santé doit aborder la situation des personnes LGBTQI+.</p>								
	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>								
9	<p><u>Une commune "hospitalière"</u> La commune participe à l'accueil des personnes LGBTQI+ demandeur.se.s de protection internationale:</p>								
9-1	<p>Tenterez-vous, dans la mesure de vos moyens et en collaboration avec le niveau de pouvoir fédéral, de créer une Initiative Locale d'Accueil ("ILA"), dont nous considérons qu'elle est la structure la plus adaptée aux particularités des publics LGBT.</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>O</td> <td></td> <td>CT</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		O		CT				
	O		CT						
9-1b	<p>Détaillez : Le Conseil communal d'Ixelles a déclaré la commune comme étant « commune hospitalière ». Il est important que chaque personne y soit donc traitée avec respect et humanité.</p> <p>Nous comprenons que la situation des personnes LGBTQI+ demandeuses d'une protection internationale soit difficile dans des centres d'accueil. Nous étudierons donc la possibilité de créer une ILA adaptée à ces publics.</p> <p>Nous poursuivrons également le soutien de la commune d'Ixelles au Refuge LGBT de Bruxelles porté par l'association Midnimo.</p>								